



Les féminicides en Ontario
septembre 2026

WE COUNT FEMICIDE BECAUSE...

#WeCountFemicideBecause

1 SEPTEMBRE - 30 SEPTEMBRE 2026

FICHE D'INFORMATION MENSUELLE SUR LE FÉMINICIDE EN ONTARIO



Les féminicides en Ontario
(depuis le 26 novembre 2025)

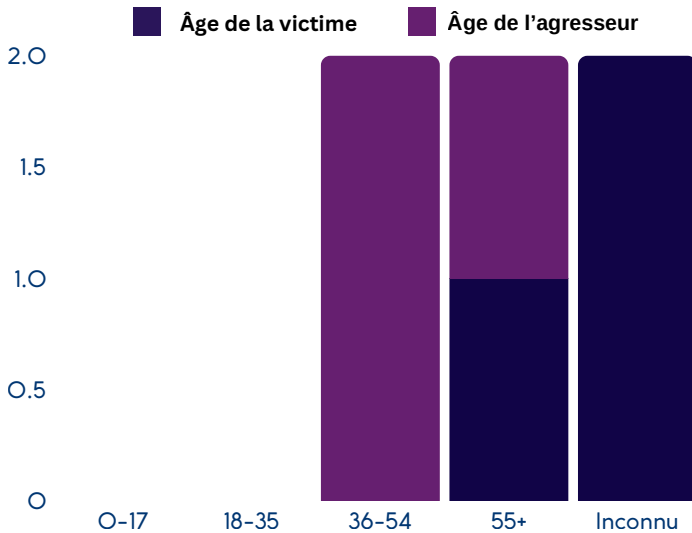
QUELQUES FAITS

- Nous définissons le « féminicide » comme le meurtre d'une femme, d'un ou d'une enfant, d'une personne bispirituelle ou non binaire ou d'une personne au genre non conforme tué en raison de son genre par un homme

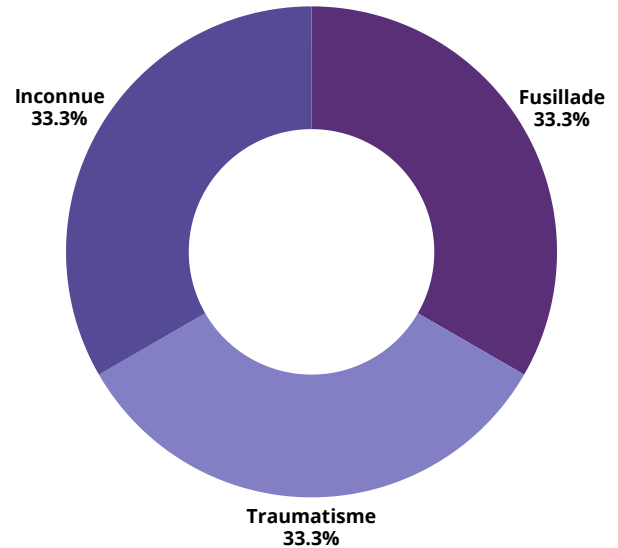
Données de l'OAITH sur les féminicides - Types de féminicides (depuis le début de l'année)

Partenaire intime	Famille	Connu	Relation non-signalée	Aucune relation préalable	Total
9	6	5	12	2	34

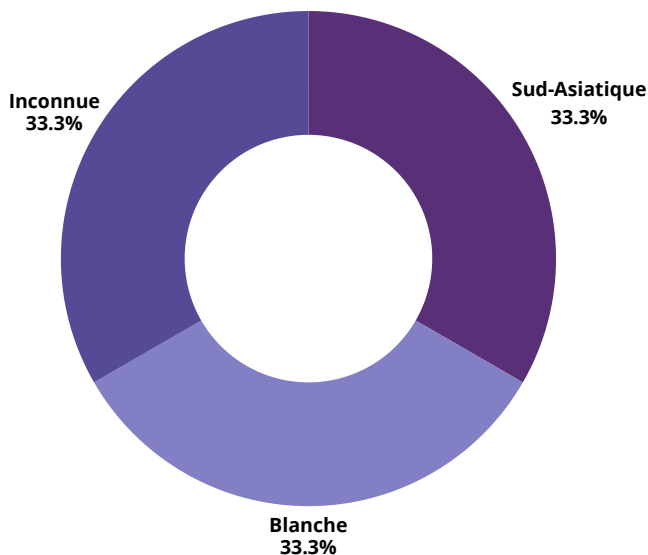
COMPARAISON DE L'ÂGE



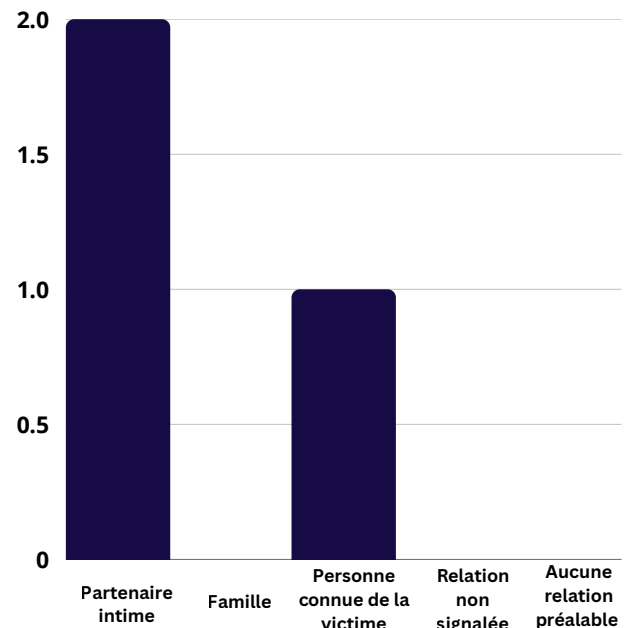
CAUSE DU DÉCÈS



RACE DES VICTIMES



COMPARAISON DES RELATIONS ENTRE LA VICTIME ET L'AGRESSEUR





Les féminicides en Ontario
septembre 2026

1 SEPTEMBRE - 30 SEPTEMBRE 2026
#WeCountFemicideBecause

Les féminicides en Ontario
(depuis le 26 novembre 2025)

Victimes de féminicide

Total : 3



Région du Centre

Jane Doe (Burlington), âge inconnu - Burlington, ON

Média national : Aucun rapport disponible

Média local : <https://bit.ly/JaneDoeBurlingtonToday>

Média télévisuel : <https://bit.ly/JaneDoeBurlingtonCTVNews>



Région de L'Ouest

Raman Devi, âge inconnu - London, ON

Média national : Aucun rapport disponible

Média local : <https://bit.ly/RamanDeviTheLondonFreePress>

Média télévisuel : <https://bit.ly/RamanDeviCTVNews>



Région de Toronto

Karen Swatogor, 72 - Toronto, ON

Média national : <https://bit.ly/KarenSwatogorTorontoStar>

Média local : <https://bit.ly/KarenSwatogorTorontoToday>

Média télévisuel : <https://bit.ly/KarenSwatogorGlobalNews>



Féminicides nouvellement confirmés par rapport aux mois précédents

Total : 1



Donna Lowry, 79 - Augusta, ON

Média national : Aucun rapport disponible

Média local : <https://bit.ly/DonnaLowryOttawaCitizen>

Média télévisuel : <https://bit.ly/DonnaLowryCTVNews>

Féminicides non confirmés

Total : 1



Jane Doe (Whitby), âge inconnu - Whitby, ON

Média national : Aucun rapport disponible

Média local : <https://bit.ly/JaneDoeWhitbyDurhamRegion>

Média télévisuel : Aucun rapport disponible



Les féminicides en
Ontario septembre 2026

WE COUNT

FEMICIDE

BECAUSE...

FICHE
D'INFORMATION
MENSUELLE SUR LE
FÉMINICIDE EN
ONTARIO

1 SEPTEMBRE - 30 SEPTEMBRE 2026

#WeCountFemicideBecause



Les féminicides en Ontario
(depuis le 26 novembre 2025)

De la loi à son application : mettre fin aux féminicides

Trois féminicides ont été confirmés dans la province en septembre. Un cas, d'abord signalé en juillet, a récemment été confirmé après l'enquête policière et le dépôt d'accusations criminelles. Un cas signalé ce mois-ci reste à confirmer en attendant l'enquête policière approfondie. Depuis le 26 novembre 2025, 34 féminicides sont survenus en Ontario. Des femmes et leurs enfants continuent d'être victimes de violence commise par des hommes qui leur sont proches ou qu'elles connaissent. Dans 26 % des cas signalés jusqu'à ce jour, un partenaire intime (ancien ou actuel) a été accusé du meurtre, et dans 18 % des cas, un membre de famille a été accusé. Des hommes que la victime connaissait ont été accusés ou jugés responsables de 15 % des féminicides, et la victime et l'agresseur ne se connaissaient pas dans 6 % des cas. La relation entre l'agresseur et la victime n'a pas été divulguée pour 35 % des cas.

En juillet, le féminicide et d'autres formes de VBG ont été intégrés au *Code criminel*. Parmi les réformes apportées, le meurtre d'une partenaire intime et d'autres formes de meurtres basés sur le genre sont désormais considérés comme des meurtres au premier degré (*Code criminel*, 1985). Depuis l'adoption de la loi, 11 féminicides ont été signalés en Ontario. Parmi ceux-ci, deux cas constituent des féminicides, et neuf cas ont fait l'objet d'accusations criminelles. Parmi les cas où des chefs d'accusation ont été portés, le présumé coupable a été inculpé de meurtre au premier degré dans trois cas. Les individus accusés dans six cas ont été inculpés d'infractions moins graves, notamment de meurtre au deuxième degré et d'homicide involontaire. Les cas dans lesquels l'accusé a été inculpé d'une infraction moins grave concernent plusieurs types de relations, notamment des relations intimes, des relations entre personnes se connaissant, des cas où il n'y avait aucune relation préalable et des cas où la nature de la relation n'a pas été divulguée.

En apprendre plus

bit.ly/WeCountFemicideBecause

training.oaith.ca

Pour vous inscrire à la liste de
distribution sur les féminicides :

bit.ly/FemicideMailList

mulberryfinder.ca



BUILDING A
BIGGER WAVE

Ontario Network for WAW
Coordinating Committees





Les féminicides en
Ontario septembre 2026

WE COUNT

FEMICIDE

BECAUSE...

FICHE
D'INFORMATION
MENSUELLE SUR LE
FÉMINICIDE EN
ONTARIO

1 SEPTEMBRE - 30 SEPTEMBRE 2026

#WeCountFemicideBecause



Les féminicides en Ontario
(depuis le 26 novembre 2025)

On ignore pour l'instant comment ces modifications législatives pourront améliorer la sécurité de victimes de violence ou renforcer les mesures de responsabilisation pour les agresseurs. La faible proportion de cas considérés comme des féminicides aux yeux de la loi soulève des préoccupations. À l'heure actuelle, la loi n'est appliquée que dans une faible proportion de cas, ce qui peut instaurer une hiérarchie et une distinction entre les victimes, certains féminicides étant jugés comme méritant une peine plus lourde que d'autres. Pour que ce mécanisme juridique fonctionne comme il se doit, la police locale et les procureurs de la Couronne doivent le mettre en œuvre. Il est difficile de savoir si des possibilités de formation ont été offertes pour appuyer l'application de la loi, mais les accusations de meurtre au premier degré demeurent faibles pour les cas de féminicides. Ce mois-ci, après le décès d'une jeune mère à London, la police a déposé des accusations de meurtre au deuxième degré contre le conjoint de la victime. Même si la police a reconnu la nature de la relation intime entre la victime et l'accusé et la nature genrée du meurtre, aucune accusation de meurtre au premier degré n'a été portée au moment de la publication de ce rapport (police de London; en anglais, 2026).

L'OAITH a fait état de 34 féminicides dans la province jusqu'à présent, et plusieurs cas restent à confirmer dans l'attente d'enquêtes criminelles. Si l'adoption de la loi est récente, les taux de féminicides signalés cette année demeurent élevés. En septembre dernier, l'OAITH signalait 35 féminicides confirmés (OAITH; en anglais, 2025). Si les modifications ont permis la reconnaissance et la condamnation, au niveau fédéral, des meurtres basés sur le genre, sans application adéquate de la loi, les interventions du système de justice pénale n'arriveront pas à reconnaître la question du genre dans les cas de féminicides, et la loi risque de n'être qu'un geste symbolique qui ne protège pas assez les femmes, les enfants et les personnes de diverses identités de genre contre la violence basée sur le genre.

Code criminel, L.R.C. (1985), ch. C-46, art. 231 (5.1).

Ontario Association of Interval and Transition Houses (OAITH). September Monthly Femicide in Ontario Factsheet.

McMackon, C. The Canadian Press. Femicide Investigation: London man in custody. CBC News.

En apprendre plus

bit.ly/WeCountFemicideBecause

Citation suggérée :

Pour vous inscrire à la liste de
distribution sur les féminicides :

bit.ly/FemicideMailList

Ontario Association of Interval and Transition
Homes (OAITH). 2026. Fiche d'information
mensuelle sur le féminicide en Ontario. Traduite
par Action ontarienne



BUILDING A
BIGGER WAVE

Ontario Network for YAW
Coordinating Committees



Ontario Association of Interval & Transition Houses



contre la
violence faite
aux femmes